

Image not found or type unknown



Quel sont ses droits en ayant la garde alterner

Par **florence**, le **18/02/2012** à **20:01**

Bonjour, mon fils est séparé deux mois avant la naissance de son fils il a les mêmes droits que son ex sauf le domicile qui était chez elle depuis 5 mois il a la garde alterner tous les 8 jours qu'a-t-il droit pour son fils vu de la CAF merci

Par **Marion2**, le **19/02/2012** à **11:56**

Bonjour, Merci de faire un effort pour écrire correctement. Vous dites que le domicile de l'enfant est chez la mère, ensuite que votre fils a la garde alternée tous les 8 jours. Merci d'être un peu plus clair. Si votre fils a la garde alternée de l'enfant, l'enfant vit-il 8 jours chez la mère et 8 jours chez le père ?

Par **florence**, le **19/02/2012** à **22:02**

avec toutes mes excuses le premier jugement était *mon fils avait les mêmes droits que son ex mais le domicile était chez la mère *mon fils a fait une demande de garde alternée ce qui a été accepté. donc il est huit jours chez la mère et huit jours chez mon fils.

Par **Marion2**, le **20/02/2012** à **10:56**

Bonjour, n' n'y a pas d'allocations familiales pour un seul enfant. Si la mère perçoit une allocation logement, qu'a décidé le JAF ?

Par **Dedesh**, le **23/02/2012** à **09:53**

Bonjour , mon fils à bientôt 4ans , j en ai la garde la semaine , sa mère le prends le week-end et une partie des vacances , je souhaite continuer ce rythme pour la rentrée scolaire . Sur çarnJe ne lui demande pas de Pension . De plus on partage le trajet je l emmene le vendredi et elle me le ramene le dimanche Elle n est pas d accord elle veut le prendre . De plus le mercredi il va chez ces grands parents chose qu il adore j ai fait une requête de garde au tribunal si est ce que je peux faire de plus .. Pour être sur de mon fils près de moi

Par **Marion2**, le **23/02/2012** à **13:08**

Bonjour, n' n' Si vous avez saisie le JAF, c'est lui qui prendra la décision de vous laisser la garde de l'enfant ou de la donner à sa mère. n' n' Avez-vous un avocat ? Ce n'est pas obligatoire mais conseillé.